


**PERMIS DE BRANCHEMENT DES SERVICES
D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS**

Permis #:

DEMANDE DE PERMIS			
Identification du requérant	Localisation des travaux	Informations supplémentaires	
Nom:	Adresse:	Nom de l'entrepreneur:	
Adresse:	No de cadastre:	Remarque:	
Téléphone:	No de matricule:		
Objet de la demande	Genre de bâtiment	Services municipaux existants	
Construction neuve <input type="checkbox"/>	Résidentiel <input type="checkbox"/>	Aqueduc <input type="checkbox"/>	
Agrandissement <input type="checkbox"/>	Industriel <input type="checkbox"/>	Égouts combinés <input type="checkbox"/>	
Démolition <input type="checkbox"/>	Stationnement pavé > 1000 m ² <input type="checkbox"/>	Égout sanitaire <input type="checkbox"/>	
Rénovation <input type="checkbox"/>	Non résidentiel <input type="checkbox"/>	Égout pluvial <input type="checkbox"/>	
Entrée en dépression <input type="checkbox"/>	Type:	Voirie <input type="checkbox"/>	
		Trottoir <input type="checkbox"/>	
		Bordure <input type="checkbox"/>	
		Éclairage <input type="checkbox"/>	
EXIGENCES DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS			
Type de bâtiment	Diamètre aqueduc	Diamètre égout sanitaire	Diamètre égout pluvial
Pente: 0,0 % <i>La pente des tuyaux d'égouts doit avoir un minimum de 2 %</i>			
Aqueduc			
Nombre d'entrées:	Protection des incendies: Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>		
Remarque: Les frais de fermeture/ouverture d'eau et d'inspection de vos travaux sont inclus à même le coût de ce permis. Cependant vous devez, le jour ouvrable précédant vos travaux, contacter la Centrale du citoyen (450) 569-5000 ou (450) 436-1512 poste: 3477 afin de planifier la fermeture d'eau ainsi que l'inspection. Ces interventions pourront être effectuées du lundi au jeudi de 8h00 à 15h00 et le vendredi entre 8h00 et 11h30. En dehors des ces périodes, des frais additionnels sont applicables en conformité au règlement 0794-000.			
Travaux PRIVÉ conformes:	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Travaux PUBLIC conformes:	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Remboursement PRIVÉ à faire:	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	Remboursement PUBLIC à faire:	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
FRAIS DU PERMIS 100,00 \$ <input checked="" type="checkbox"/>			
Frais de branchement			
Branchement privé <input checked="" type="checkbox"/>	500,00 \$ <input checked="" type="checkbox"/>	Branchement public <input type="checkbox"/>	
Frais du permis			
Le requérant a payé la somme de 100,00 \$ pour l'obtention du permis.			
Branchement privé			
Le requérant a déposé la somme de 500,00 \$. De cette somme, 200,00 \$ sont conservés par la Ville pour couvrir les frais d'inspection et le solde sera remboursé au requérant si toutes les exigences du règlement sont observées.			
Branchement public			
Le requérant doit coordonner et réaliser l'ensemble des travaux à ses frais et selon les exigences du Service de l'ingénierie. Le requérant devra déposer à la ville le montant de son contrat avec l'entrepreneur retenu pour les travaux ainsi que les frais du laboratoire mandaté par la ville pour le contrôle qualitatif. Le laboratoire est payé par la ville à même le montant du dépôt. Une remise de 90% de la somme restante est faite sur l'acceptation des travaux par le Service de l'ingénierie. La remise de la somme restante est faite après la période de garantie de 1 an. Aucun travaux ne peut être réalisé avant l'émission du permis du Service de l'ingénierie.			
Déclaration			
Je, soussigné(e) _____, déclare que les renseignements inscrits à la demande de permis sont exacts et m'engage à respecter les exigences du Service des Travaux publics, du Service de l'ingénierie, les dispositions du règlement 145-2003 et du règlement 0460-000 de même que les devis techniques généraux de la Ville de Saint-Jérôme.			
Ce _____ jour du mois de _____			
Signature du requérant: _____			
Branchement privé			
Frais et dépôt complétés par: _____ Date: _____			
Branchement public			
Consulter le Service de l'ingénierie			